

في اليوم العالمي للمناطق الرطبة

## حملات تحسيس بأهمية المسطحات المائية في حماية البيئة وتوازن المحيط

### ■ 23 منطقة رطبة بسطيف

احتفلت ولاية سطيف، أمس، باليوم العالمي لحماية المناطق الرطبة، والذي اعتمد من طرف منظمة الأمم المتحدة، على إثر التوقيع على اتفاقية رامسار بإيران في 2 فيفري 1971.



كبيرا في التنوع البيئي للمنطقة، كما تشكل خزانا إيكولوجيا ثريا لاحتوائها على أصناف نباتية محمية ومستوطنة. كما تشمل العديد من أصناف الطيور التي هي في طريق الانقراض.

سكرة شرق مدينة سطيف، ومنطقة لحميات ببلدية عين الحجر، جنوب عاصمة الولاية. وحسب مصدر من محافظة الغابات فإن هذه المناطق الرطبة تلعب دورا

#### سطيف: نور الدين بوطغان

برمجت تظاهرات بثانوية هواري بومدين، بمدينة حمام السخنة، على بعد 50 كم جنوب عاصمة الولاية، وإقيمت معارض حول المناطق الرطبة وأهميتها البيئية الكبيرة. وعرضت أشرطة محاضرات للتلاميذ من طرف أساتذة متخصصين في البيئة، وخرجت إلى بعض هذه المناطق للوقوف الميداني على وضعيتها، وتقديم التوجيهات اللازمة حول كيفية الحفاظ عليها لحماية البيئة. تتواجد بسطيف 23 منطقة رطبة، منها الطبيعية مثل السياح والشطوط، ومنها الاصطناعية، مثل السدود والبحيرات، ومن ضمن هذه المناطق تتواجد 3 منها مصنفة عالميا طبقا للاتفاقية الدولية المذكورة آنفا، وهي موزعة على بلديات حمام السخنة ويازر

#### بحسب مصالح الغابات بتيبازة

### 15 نوعا من الطيور المهاجرة بسد بوكردان

مع الإشارة إلى أن واد مزهران بالناحية الشرقية للولاية في طريقه للتصنيف الرسمي لتوفره على المقاييس. وبالنظر إلى أهمية هذه المناطق أعدت مصالح الغابات هذه السنة برنامجا احتفاليا على مدار ثلاثة أيام شمل أبوابا مفتوحة على القطاع بالتلبية ومدخلات تقنية تعنى جميعها بترقية المناطق الرطبة إضافة إلى مسابقات في الرسم تعنى بتمجيد الطبيعة وذلك بمشاركة مركز المصنيدات بزوالدة وحظيرة السيد للجلنة، كما سبق هذه الأبواب المفتوحة برنامج تحسيس آخر شمل 20 مدرسة ابتدائية بمقاطعة القليعة وعددا آخر من المؤسسات التربوية يوم أمس وأول أمس بكل من قوراية وحجوط.

المكثف لدجاجة الماء بحواف سد بوكردان ب33 حالة مسجلة بمعية البمل ذو العنق الأخضر ب228 حالة إضافة إلى عدة فصائل أخرى كالعناق الكبير والبطة الحديدية وغيرها بحيث لوحظ انتشارها بنسب متفاوتة.

عن واقع المناطق الرطبة بولاية تيبازة، قالت رئيسة المصلحة بأن الأمر يتعلق ب7 مناطق معظمها عبارة عن أودية في مقدمتها أودية الداموس، السبت، مزهران، الهاشم، سدي بوكردان وبوجبرون وبحيرة الحطاطية.

وتخضع هذه المناطق دوريا لعمليات إزالة المتاريس عن طريق تصحيح المجاري المائية مع تشجير ضفاف السديان بهدف حماية التربة من الانجراف.

أحصت مصالح الغابات بتيبازة نهاية الأسبوع، استقرار 619 طير من مختلف الأنواع بسد بوكردان تم تصنيفها ضمن 15 فصيلة من الطيور المهاجرة، وذلك تزامنا مع فترة الإحصاء العالمي للطيور. جاء هذا في اليوم العالمي للمناطق الرطبة المصادف 2 فيفري من كل عام.

#### تيبازة: علاء م.

بحسب رئيسة مصلحة حماية الغابات بالنابذة «أمال مقراني» فإن الأمر يتعلق بالتزام مصالح الغابات بتيبازة بإجراء الإحصاء السنوي الذي يجري عادة بالتزامن مع شهر جانفي من كل سنة عبر مختلف دول العالم، بحيث لوحظ التواجد

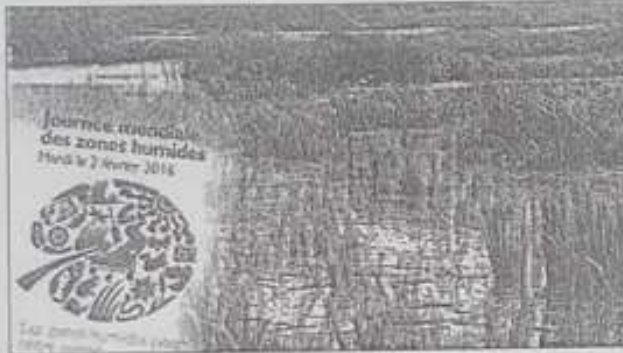
## JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

# 50 sites algériens inscrits sur la liste Ramsar

*La Journée mondiale des zones humides, célébrée comme chaque année le 2 février, offre l'occasion de faire connaître cet écosystème exceptionnel et son rôle important dans les processus vitaux de certaines espèces animales et florales.*

Toutes les zones humides ont des valeurs importantes...

Elles apportent des avantages qui se mesurent à la qualité des écosystèmes et dont les êtres humains y dépendent. Mais au fait, c'est quoi une zone humide ? Les zones humides sont des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée de façon permanente ou temporaire. La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. En Algérie, les zones humides regroupent une grande variété d'habitats naturels : chotts, sebkhas, lacs et marais (eau douce, saumâtre ou salée), oueds, oasis et barrage. Le dernier recensement a dénombré 1451 zones humides, dont 762 sont naturelles. Aujourd'hui, avec les nouvelles connaissances, le nombre de zones humides dépasse le millier si l'on inclut les oueds, grottes, oasis, daya, et zones côtières. En Algérie, il reste encore à sensibiliser tous les utilisateurs de l'eau et des zones humides et aussi à réfléchir sur la gestion des écosystèmes aquatiques, car leur devenir à long terme dépend de leur gestion. Les zones humides dans notre pays occupent des superficies plus ou moins importantes. Concentré surtout à l'Est, ce complexe humide est surtout composé de lacs, de marais, de chotts et de sebkhas. Ces zones sont fortement productrices par la présence de tous les maillons de la chaîne alimentaire et hébergent entre autres une avifaune aquatique remarquable qui utilise ces



sites comme stations de repos, de reproduction et d'hivernage.

### Protection et valorisation

Il existe chez nous environ trente espèces de poissons d'eau douce, 784 espèces végétales aquatiques, connues. Les zones humides, siège d'une biodiversité sans pareille, groupées sur de petites étendues, n'échappent pas à une dynamique de destruction sans pareille qui remet en cause l'existence d'un nombre élevé d'espèces floristiques et faunistiques. L'impact le plus important est celui de la disparition de certaines plantes rares et même rarissimes. Tout comme les forêts tropicales, les zones humides sont détruites à un rythme sans précédent. Privées parfois de leur eau causés par des pompages excessifs ou par la construction irréfléchie de barrages, elles sont même complètement drainées au profit de l'agriculture. Actuellement, on constate une réelle volonté de renverser cette tendance et l'Algérie en tient que partie contractante

à la convention de Ramsar sur les zones humides, se préoccupe de la sauvegarde et la gestion rationnelle de ces milieux. Elle cherche à en connaître leurs aspects socio-économiques. Le parc national d'El Kala englobe la zone humide la plus importante en Algérie, unique en son genre et classée réserve de la biosphère en novembre 1990 par le programme M.A.B de l'Unesco.

En effet, cette région représente la zone d'accueil la plus importante pour l'avifaune aquatique où près de 55% des oiseaux d'eau y hivernent. En application de la loi relative à la protection de l'environnement, dans le cadre du développement durable, et la loi relative à la protection et à la valorisation du littoral, l'Algérie doit allier, de plus en plus, la conservation des zones humides au développement durable. Elle doit en effet, dans le but de les sauvegarder et de les gérer de manière rationnelle et durable, se préoccuper de connaître leurs aspects socio-économiques, leurs valeurs et fonctions. Afin de pré-

server ces sites privilégiés d'hivernage, de transit et de reproduction de l'avifaune migratrice, le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme a lancé une "étude du cadastre des zones humides : diagnostic, pressions, actions". Le but principal de cette étude qui se veut multisectorielle est d'identifier et de connaître les richesses et le comportement des zones humides afin de permettre aux autorités de faire une mise en œuvre concrète des dispositions législatives et réglementaires prévues. Il faut d'abord rappeler que 50 sites sont classés sur la liste de Ramsar, dont notre pays est signataire de la convention. Alors que 10 autres sites sont en cours de classement.

Ce qui portera la superficie des espaces classés, de 2,9 millions ha à 3,5 millions. Est-il besoin de rappeler que la convention en question a vu le jour dans la ville iranienne de Ramsar en 1971. Par ailleurs, et au vu de cette migration spectaculaire sous les cieux ciélements d'Algérie, le nombre de sites classés à cet effet connaît une « remarquable progression ». Uniquement pour l'année 2011, pas moins de 47 sites ont été classés, alors que le total est de 1451 zones humides, dont respectivement 762 sites naturels et 679 artificiels. Autant, dans la foulée, se souvenir que l'Algérie a ratifié la dite convention en 1982. Ce qui dénote tout son attachement à la politique de préservation des écosystèmes naturels.

Farida Larbi



BEJAÏA

# Laâlam célèbre la journée mondiale des zones humides

**C'EST SUR LA RÉGION MONTAGNEUSE DE LAÂLAM, dans la commune de Tamridjt, que l'association Assirem Gouraya et la Conservation des forêts de Bejaïa, avec la collaboration des directions de la jeunesse et des sports, de l'agriculture, de la pêche, ainsi que l'UCD, l'Institut Iftgie Tusna, la maison de jeunes de Laâlam, l'association de karaté do de Laâlam et la section de ski et sports de montagne MBB ont jeté leur dévolu pour célébrer la journée mondiale des zones humides.**

**L'**objectif, outre l'activité purement sportive, consistait à participer activement à l'éveil autour de l'impératif de sauvegarde de la nature, à préserver les ressources hydriques et naturelles du pays, développer le tourisme de montagne au profit de la population locale, sensibiliser les citoyens à la protection et à la préservation des divers patrimoines locaux et éduquer l'enfance dans le domaine de la nature et de sa protection.

Les activités au programme ont débuté par l'inauguration d'une exposition sur les zones humides, abritée par la maison de jeunes du village de Laâlam qui a accueilli pour l'occasion un nombreux public d'écoliers, lycéens, étudiants et citoyens curieux. La Conservation des forêts de Bejaïa a également pris l'initiative d'organiser une distribution de 450 oliviers à des paysans du village Laâlam qui ont eu, par ailleurs, l'opportunité de suivre une formation sur les techniques de la taille des arbres fruitiers dispensée par cinq techniciens dépêchés par la Direction de l'agriculture de Bejaïa.



Si ces initiatives ont ravi ces paysans, leur préoccupation principale reste toutefois l'irrigation de leurs vergers et champs. Les agriculteurs souffrent, en effet, du manque d'eau en dépit de l'importance des ressources hydriques présentes au niveau de la rivière Nekebet, toutefois hors de portée à cause des frais de pompage trop onéreux. La randonnée pédestre, quant à elle, a été un large succès au regard des nom-

breux participants, de tous âges et sexes, qui ont pu, par ailleurs, profiter, tout au long d'un parcours de cinq kilomètres de connaissances sur la flore et la faune prodiguées par les accompagnateurs. Les enfants, eux, ont été ravis de participer à un concours de dessin sur le thème des zones humides, et trois lauréats ont été primés pour l'occasion. Ils ont, d'autre part, eu le privilège d'assister à un spectacle de magie et une démonstration de la section karaté do du village de Laâlam.

Mieux, les responsables de l'association Assirem Gouraya ont invité les nombreux amateurs de prises de photos à participer au concours de la meilleure photo de cette journée. Pour la population locale, il y avait aussi du concret, puisque le directeur de la Conservation des forêts, Ali Mahmoudi, s'est engagé à engager des travaux de rénovation de la piste qui mène au village Laâlamaren, une localité qui souffre d'enclavement. Cette piste, à ne point en douter, contribuera à la relance des activités agricoles et à la lutte contre les incendies de forêt.

■ Oualî M.